

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20260727_P_088
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Administration générale- Ressources Humaine

Objet : Contrat d'apprentissage à passer avec ISCOM LYON en faveur de Mme FRAISSE Viviane au sein du service Développement

N° 20260727_P_088

Le Président,

Décide

De signer la convention de formation 26/27/26-07-165 dans le cadre d'un titre certifié par l'Etat « Manager de la création et du design de Marque » en faveur de Mme FRAISSE Viviane au sein du service Développement avec :

OBJET

**LA COMPAGNIE DE FORMATION-ISCOM LYON
22 boulevard des Tchécoslovaques
69 007 Lyon**

N° SIRET : 329 224 562 00622

Durée : 24 mois

Date début : 1^{er} septembre 2026 Date fin : 31 août 2028

Coût de la formation : 9500 € TTC par année de formation

**Rémunération : 1^{ère} année : 1126 € /mois
2^{ème} année : 1279 €/ mois
Soit pour les 2 ans 28 860 €**

Coût total pour la collectivité : 47 860 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 27 juillet 2026



AR Prefecture

043-244301131-20260727-20260727_P_088-AU
Reçu le 06/08/2026